



Démission président sas

Par **Cibelia**, le **02/09/2020** à **09:58**

Bonjour

lors de la démission du président d une sas, on me demande des statuts mis à jour, certifiés conformes à l original. faut il modifier sur les premiers statuts le nouveau président, ou laisser les premiers statuts tels qu ils sont, en rajoutant la mention sur la première page, signés par l ancien président. le pv de l AGE est il suffisant pour remettre le dossier à la chambre des métiers ? merci pour votre réponse

bonne journée

Par **Visiteur**, le **02/09/2020** à **14:13**

Bonjour?

D'après la CCI

[Formulaire de déclaration relative aux organes de direction, surveillance ou contrôle](#)

(M3) si la modification concerne uniquement le président de SAS ou tout autre dirigeant de la société y compris les commissaires aux comptes ou le fondé de pouvoir

[Formulaire de déclaration de modification](#) (M2) si d'autres modifications sont déclarées en même temps que le changement de dirigeant

Pour les pièces justificatives

https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/documents/20152/2084765/PJ_35M-SAS.pdf/81b3be35-2dec-4b4d-a603-789e29c34f58

Et pour les activités règlementées.

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs>

Par **Cibelia**, le **02/09/2020** à **14:27**

Merci beaucoup
Bonne journée

Par **Visiteur**, le **02/09/2020** à **22:47**

Ici pour vous être utile en répondant à votre sujet.

Par **Thomas75007**, le **13/06/2021** à **10:52**

Bonjour ! Si cela peut vous aider, je vous mets un lien d'un site qui parle assez bien de la SAS et où vous pourrez aussi télécharger un guide plus complet sur la SAS : **tout savoir sur la [SAS](#)**.

Bien à vous, Thomas